

Discours de Madame Frédérique Perler, Vice-présidente du Conseil administratif, à l'occasion de la commémoration du génocide perpétré contre les Tutsis au Rwanda, Place des Nations, 7 avril 2021

Madame la Directrice générale des Nations Unies à Genève,
Madame l'Ambassadrice du Rwanda en Suisse,
Monsieur le Président de l'Association Ibuka Mémoire et Justice, Section Suisse,
Mesdames et Messieurs,
Chères amies, chers amis,

Au nom des Autorités de la Ville de Genève, je tiens à vous adresser mes très cordiales salutations et à vous remercier d'être présents aujourd'hui pour nous souvenir ensemble de ces événements tragiques qui se sont déroulés il y a 27 ans au Rwanda.

En moins de quatre mois, près d'un million d'hommes, de femmes et d'enfants étaient massacrés.

Et des familles entières étaient décimées.

Le génocide perpétré contre les Tutsis - l'un des pires génocides de la fin du 20^e siècle - restera à jamais le symbole de la folie meurtrière des hommes et de l'inaction coupable de la communauté internationale qui n'a pas su prendre la mesure des forces de haine qui étaient à l'œuvre à ce moment-là.

Il constitue une tache indélébile dans la mémoire du monde.

Il faut à jamais, Mesdames et Messieurs, garder à l'esprit l'ampleur de ce désastre et des horreurs qui ont été commises dans ce pays où Tutsis et Hutus vivaient pourtant côte-à-côte depuis des générations, partageant la même langue, les mêmes pratiques religieuses et les mêmes territoires.

Et même si la réconciliation est difficile et douloureuse, elle est indispensable.

Elle ne passe pas par l'oubli, mais par la reconnaissance de ce qui s'est passé et par le jugement des responsables de tous ces crimes.

Il y a deux ans, ici même, était dévoilée la stèle commémorative qui nous rassemble aujourd'hui et nous rappelle notre devoir de mémoire, notre devoir de paix et de tolérance.

Elle nous rappelle aussi que le monde dans lequel nous vivons est un monde complexe et dangereux, un monde où les droits humains sont encore trop souvent bafoués, piétinés, ignorés.

Au Rwanda, en 1994, on les a violés de manière horrible.

Et il faut rappeler que face aux violations des principes les plus élémentaires, la communauté internationale doit être en mesure de se mobiliser et d'imposer le respect des libertés fondamentales partout où elles sont mises à mal.

Pour Genève, Mesdames et Messieurs, le combat pour la défense des droits humains constitue une priorité majeure.

Genève sera toujours du côté de la paix et des droits humains.

Genève sera toujours du côté de la douleur des peuples, de leurs espoirs, de leurs souffrances, de leurs défis.

Aujourd'hui, au nom des Autorités de la Ville de Genève, je tiens à adresser un message de respect et d'amitié à la communauté rwandaise et à rendre un hommage solennel aux morts de 1994.

Nous ne les oublierons pas.

Je vous remercie.

Frédérique Perler